

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

en Normandie

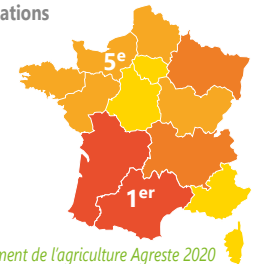
02

26 500 EXPLOITATIONS AGRICOLES

En 2020, la Normandie compte 26 500 exploitations agricoles (incluant toutes celles dont la superficie dépasse 1 hectare), d'une taille moyenne de 74 hectares, un niveau supérieur à ce que l'on observe au niveau national (69 hectares) (Agreste, recensement de l'agriculture 2020).

Au cours de la période 2010 - 2020, la Normandie a perdu 8 864 exploitations (- 25 %). Les départs des exploitants en âge de prendre leur retraite mais également le développement des formes sociétaires (plusieurs co-exploitants se regroupant sur une même exploitation) expliquent ce chiffre.

Nombre total d'exploitations (2020) :



Recensement de l'agriculture Agreste 2020



L'exploitation agricole : une unité économique de production

Selon la statistique agricole, une exploitation agricole est une unité économique de production qui remplit simultanément les trois conditions suivantes :

- elle exerce une activité agricole, soit de production, soit de maintien des terres en bon état agronomique et environnemental, soit de mise à disposition de packages collectifs,
- elle atteint une certaine dimension (sa taille est d'au moins un hectare de SAU ou 20 ares de cultures spécialisées) ou elle présente une activité de production supérieure à certains seuils (en nombre d'animaux ou en volume de production),
- elle est soumise à une gestion courante indépendante de toute autre unité (existence d'un numéro SIRET ou d'un numéro PACAGE).

Les sources d'information sur les exploitations agricoles

La source la plus complète sur les exploitations agricoles est le Recensement agricole Agreste qui a lieu tous les 10 ans : toutes les exploitations sont enquêtées. Tous les 2 ou 3 ans, entre deux Recensements, les Enquêtes Structure recueillent le même type d'informations mais à partir d'un échantillon extrapolé. Les données présentées ici sont issues du Recensement agricole réalisé fin 2020, à partir des données provisoire délivrées fin 2021.

D'autres sources existent mais sur des périmètres légèrement différents et avec des contenus différents, notamment : la Mutualité Sociale Agricole (MSA) qui délivre des données annuelles, principalement sur la main d'œuvre; les Comptes de l'Agriculture d'Agreste, qui délivrent une estimation annuelle du nombre d'exploitations ; les déclarations PAC, ne couvrant que les exploitations demandeuses d'aides PAC.

La production brute standard des exploitations

Les exploitations agricoles sont classées selon leur production brute standard (PBS), cela représente la valeur de production moyenne par hectare ou par animal présent, hors aides. Après multiplication des données de l'exploitation par les coefficients de PBS correspondants, on calcule la PBS de chaque exploitation. Celle-ci est exprimée en euros. La valeur de la PBS correspond à la valeur moyenne de chaque production sur la période 2015-2019.

Le Recensement agricole 2020 distingue quatre catégories d'exploitations selon leur taille économique :

- les «micro-exploitations» sont celles dont la PBS est inférieure à 25 000 euros : elles représentent 33 % des exploitations agricoles normandes en 2020 (31 % en France métropolitaine) mais ne valorisent que 4 % de la SAU régionale. Elles peuvent avoir à leur tête des chefs d'exploitation retraités ou pluriactifs. Leur superficie est en moyenne de 10 hectares en Normandie (12 ha en France métropolitaine).
- les «petites exploitations» sont celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros,
- les «moyennes exploitations» sont celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros
- et les «grandes exploitations» sont celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Caractéristiques moyennes des exploitations normandes en 2020

	Exploitations				Surface		Production brute standard		Équivalents temps-plein	
	2010	2020	Évolution		2010	2020	2010	2020	2010	2020
Micro exploitations	14 311	8 848	- 5 463	- 38 %	7 ha	10 ha	7 K€	7 K€	0,39 ETP	0,52 ETP
Petites	6 485	4 942	- 1 543	- 24 %	39 ha	44 ha	58 K€	56 K€	1,23 ETP	1,20 ETP
Moyennes	9 054	6 214	- 2 840	- 31 %	89 ha	96 ha	170 K€	172 K€	1,73 ETP	1,66 ETP
Grandes	5 524	6 506	+ 982	+ 18 %	149 ha	162 ha	419 K€	445 K€	2,92 ETP	2,88 ETP
sous-TOTAL hors micro	21 063	17 662	- 3 401	- 16 %	89 ha	106 ha	201 K€	240 K€	1,89 ETP	1,98 ETP
TOTAL	35 374	26 510	- 8 864	- 25 %	56 ha	74 ha	122 K€	162 K€	1,28 ETP	1,49 ETP

Site internet Agreste – Recensements agricoles

DIMINUTION DES EFFECTIFS D'EXPLOITATIONS

La distinction entre catégories de taille économique (cf. encadré) permet de mieux interpréter l'évolution globale du nombre d'exploitations. (Tableau ci-contre) De 2010 à 2020 les exploitations «professionnelles» (hors micro-exploitations) n'ont perdu que 16 % de leurs effectifs contre 38 % pour les micro-exploitations. La baisse moyenne totale de 25 % s'explique pour une grande part par le recul des micro-exploitations. Si l'on compare les périodes 2000-2010 et 2010-2020, on constate une décélération de la baisse, surtout pour les exploitations «professionnelles»

PROGRESSION DE LA SURFACE MOYENNE DES EXPLOITATIONS

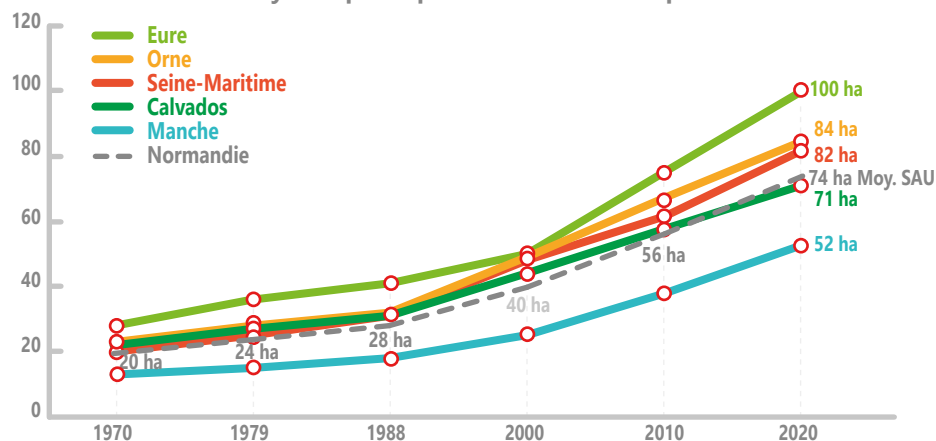
La surface moyenne (toutes exploitations confondues, y compris les micro-exploitations) est de 74 ha en 2020 en Normandie. Cette surface moyenne a presque doublé depuis 2000. On note par ailleurs le contraste entre les départements : 52 ha dans la Manche contre 100 ha dans l'Eure, qui s'explique par les dominantes de production ainsi que par la présence de davantage de micro-exploitations à l'Ouest de la région. La moyenne normande est supérieure à la moyenne française (69 ha).

Attention cette surface moyenne régionale de 74 ha englobe l'ensemble des exploitations. Si l'on retire les micro-exploitations la surface moyenne est de 106 ha.

Seule la catégorie «grandes exploitations» a accru son emprise sur la surface totale, de 42 % à 54 % en Normandie entre 2010 et 2020, à la fois parce que leurs effectifs et leur surface moyenne ont augmenté. Toutes les autres catégories sont en recul en termes d'emprise sur les surfaces, soit parce que les exploitations disparaissent soit par ce qu'elles s'agrandissent et rejoignent le groupe des «grandes».

La SAU moyenne des exploitations normandes tend à augmenter plus rapidement que la moyenne française, dont elle était très proche en 2000.

Surface moyenne par département - Toutes exploitations



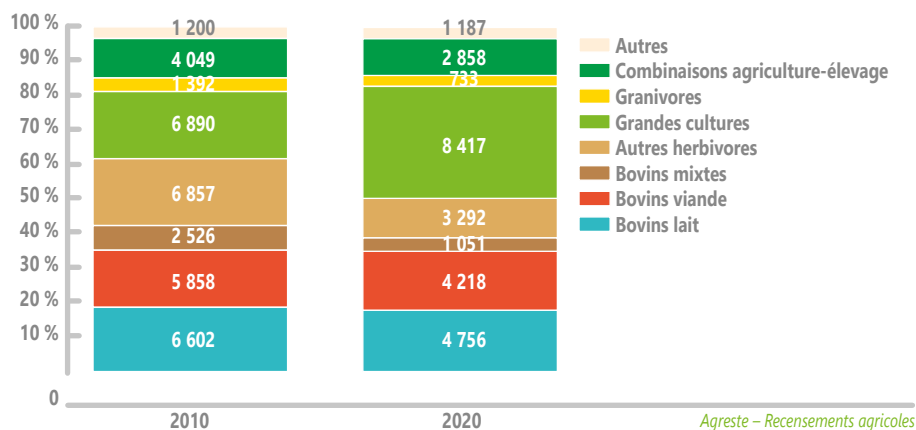
Agreste – Recensements agricoles

L'orientation technico-économique des exploitations (OTEX)

La production brute standard (PBS) donne un ordre de grandeur de la production pour une exploitation, elle permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation. Il s'agit de leur orientation technico-économique (OTEX). Une exploitation est plus ou moins spécialisée dans une production si la PBS de cette production génère 70 % de la PBS de l'exploitation. Si aucune production n'atteint ce seuil, l'OTEX indique la combinaison des productions (polyculture, polyélevage).

L'ORIENTATION TECHNICO - ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS

Principales orientations technico-économiques (OTEX) des moyennes et grandes exploitations agricoles en Normandie (micro-exploitations incluses)



L'orientation des exploitations agricoles est notamment liée aux caractéristiques des sols et du climat. Dans les zones vallonnées et bocagères de l'Ouest de la région, se concentre l'élevage laitier. Vers l'Est, les sols profonds de la plaine de Caen, au Pays de Caux et au Vexin permettent des cultures diversifiées. Le Pays d'Auge concentre une forte proportion d'élevage équin. Les micro-exploitations relèvent en très grande majorité des orientations «Ovins caprins et autres herbivores» et «Bovins viande».

LE PROFIL DES PRINCIPAUX OTEX PRÉSENTS EN NORMANDIE

Les évolutions dans le temps de la répartition par OTEX résultent principalement de deux facteurs : des taux de disparition différents selon l'OTEX ; et des «mutations» d'exploitations d'un OTEX vers un autre. En Normandie on surveille particulièrement les transformations de systèmes d'élevage ou de polyculture-élevage vers des systèmes spécialisés en cultures.

L'évolution 2010-2020 est assez spectaculaire sur deux points :

- les orientations fondées sur les grandes cultures («céréales et oléagineux» et «autres grandes cultures») opèrent une très forte percée, avec une augmentation en nombre absolu des effectifs de cette catégorie (et pas seulement en pourcentage).
- les orientations fondées sur les «autres herbivores» (ovins, équins) ont vu leurs effectifs s'effondrer, cela concernait principalement les micro-exploitations.

On note également que les «bovins mixtes» ont également beaucoup régressé, les exploitations laitières ayant opté soit pour une spécialisation laitière soit pour un abandon du lait.

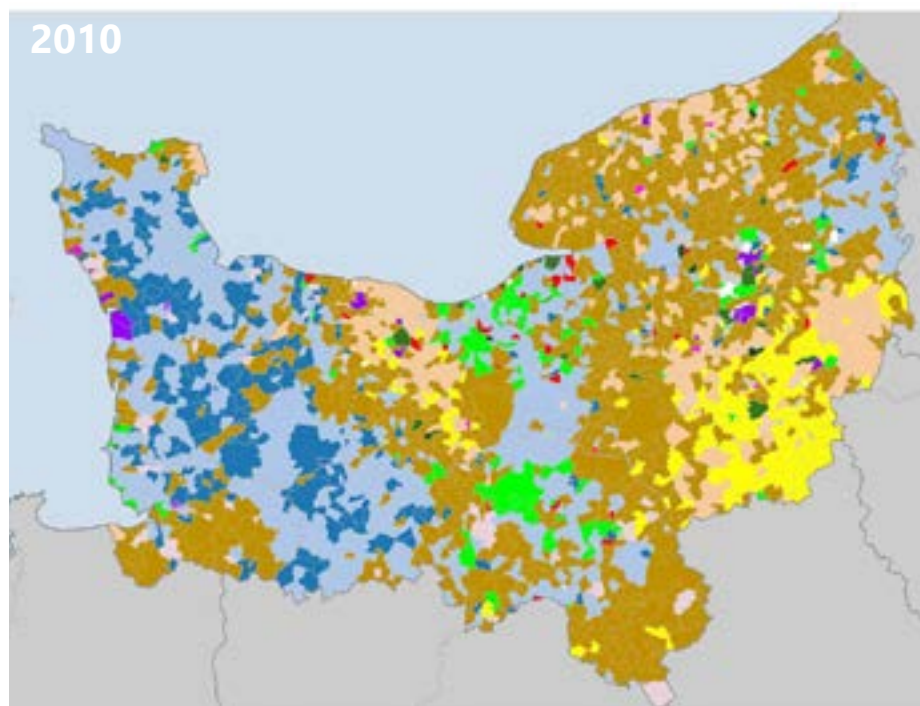
Portrait moyen des exploitations selon l'OTEX en 2020

	Exploitations	SAU	PBS	Equivalents temps-plein	PBS /ha
Bovins lait	4 756	110 ha	291 K€	2,24 ETP	2 652 €
Bovins viande	4 218	39 ha	42 K€	0,81 ETP	1 092 €
Bovins mixtes	1 051	125 ha	270 K€	2,03 ETP	2 164 €
Autres herbivores	3 290	21 ha	37 K€	1,26 ETP	1 727 €
Céréales oléagineux	3 247	91 ha	104 K€	0,95 ETP	1 143 €
Grandes cultures autres	5 170	76 ha	147 K€	1,17 ETP	1 953 €
Granivores	733	51 ha	484 K€	2,32 ETP	9 420 €
Polyculture-élevage	2 858	113 ha	238 K€	1,86 ETP	2 114 €
Autres	1 187	15 ha	166 K€	2,58 ETP	11 087 €
TOTAL	26 510	74 ha	162 K€	1,49 ETP	2 204 €

Agreste – Recensements agricoles

RÉPARTITION CARTOGRAPHIQUE DES ORIENTATIONS DE PRODUCTION DOMINANTES

La cartographie des OTEX dominants dans chaque commune et son évolution 2010-2020 est très parlante quant à la localisation des systèmes et à leurs substitutions sur les territoires. Chaque carte représente la dominante communale, en 2010 d'abord puis en 2020.

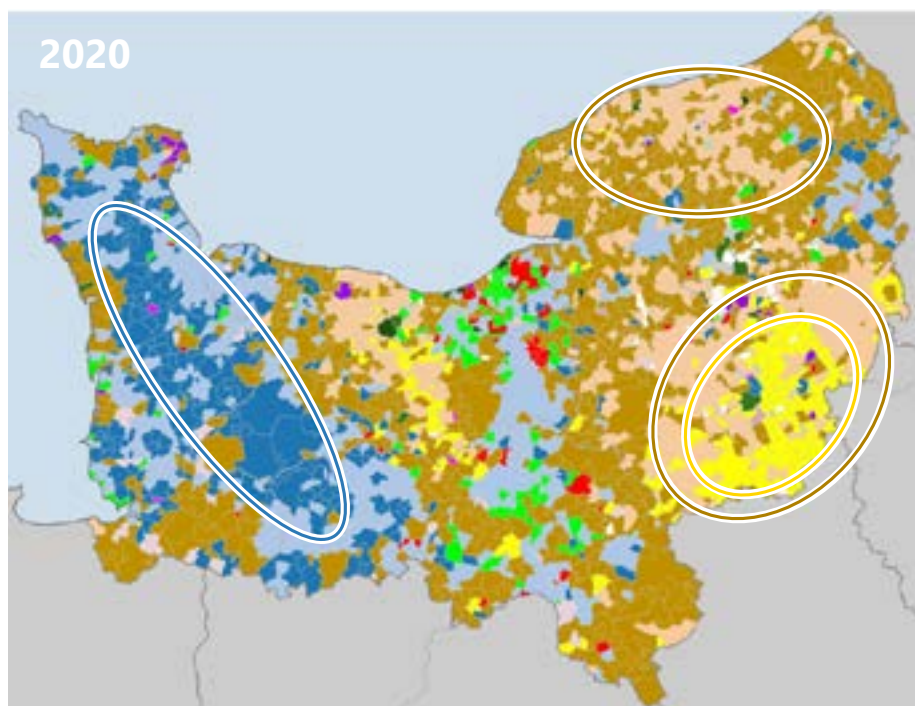


- Bovins lait
- Bovins mixtes (375)
- Bovins viande (38)
- Combinaisons de granivores (26)
- Céréales et/ou protéagineux (195)
- Équidés et/ou autres herbivores (89)
- Fleurs et/ou horticulture (19)
- Fruits et autres cultures permanentes (8)
- Ovins ou caprins (6)
- Polyculture et/ou polyélevage (939)
- Porcins (7)
- Volailles (4)
- Autres grandes cultures (516)
- Données absentes ou secrètes (42)
- Légumes ou champignons (17)
- N/A (32 345)

Spécialisation laitière
Recul de l'orientation «bovins mixtes»

Recul de la polyculture-élevage au profit des «autres grandes cultures»

Recul de l'OTEX «céréales et oléo protéagineux» au profit des «autres grandes cultures»



Données : site internet Agreste – Recensements agricoles

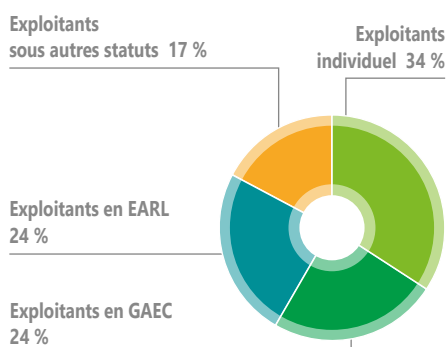
Données moyennes départementales (toutes exploitations)

	Exploitations		SAU/Ea		ETP/Ea		PBS/Ea		PBS/ha	
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020
Manche	11 346	8 037	38 ha	52 ha	1,17	1,40	108 K€	151 K€	2 865 €	2 884 €
Calvados	6 615	5 267	57 ha	71 ha	1,37	1,54	111 K€	132 K€	1 940 €	1 861 €
Orne	5 924	4 713	67 ha	84 ha	1,40	1,54	124 K€	149 K€	1 855 €	1 765 €
Seine-Maritime	6 471	4 794	61 ha	82 ha	1,39	1,63	145 K€	205 K€	2 354 €	2 518 €
Eure	5 018	3 699	75 ha	100 ha	1,17	1,40	138 K€	191 K€	1 840 €	1 916 €
Normandie	35 374	26 510	56 ha	74 ha	1,28	1,49	122 K€	162 K€	2 187 €	2 204 €

Agreste – Recensements agricoles

La Manche et l'Eure se distinguent particulièrement des autres départements en ce qui concerne le nombre d'exploitations et la surface moyenne. La Manche compte plus du double d'exploitations agricoles que l'Eure, avec une surface par exploitation deux fois moins élevée ; cette différence témoigne de spécialisations agricoles différentes, la Manche étant plus orientée vers l'élevage laitier tandis que l'Eure vers les cultures.

Nombre d'actifs agricoles (ETP) selon la forme juridique en Normandie



Agreste, RA 2020

DES FORMES SOCIÉTAIRES EN PROGRESSION

En 2020 les formes sociétaires (GAEC, EARL, SCEA...) représentent 40 % des exploitations normandes (micro-exploitations incluses) et 66 % des actifs (en ETP). Les pourcentages correspondants étaient de 28 et 53 % respectivement en 2010.

Après une décennie d'accroissement rapide du phénomène sociétaire sous la forme d'EARL, la période récente a vu un retour en force des GAEC, avantagés par le principe de «transparence» des aides PAC : celles-ci étant perçues dans la limite d'un plafond, un GAEC bénéficie de plafonds démultipliés, ce qui n'est pas le cas des autres formes sociétaires. Ainsi depuis 2010 les GAEC sont passés de 18 à 24 % des actifs, alors que les EARL ont stagné à 24 %.

En 2022, 70 % des installations aidées en Normandie se sont réalisées sous forme sociétaire (GAEC, EARL ou autres formes sociétaires), aussi bien en famille que hors cadre familial. La société offre des avantages en termes de coût à l'installation (transmission progressive de l'outil de travail), de conditions de travail et de partage des responsabilités.

Chiffres clés

- 26 500 exploitations en Normandie (2020)
- 5^e région de France métropolitaine sur ce critère
- Baisse de 25 % du nombre d'exploitations entre 2010 et 2020
- 33 % de micro-exploitations en 2020
- Taille moyenne d'une exploitation en Normandie (2020) : 74 hectares.



Fin 2022, la Normandie comptait 2 361 exploitations agricoles engagées en agriculture biologique pour une surface (bio et conversion) de 137 520 hectares.

La taille moyenne des exploitations certifiées bio normandes est de 58 hectares.

Avec 7 % de sa surface agricole, la Normandie est la 11^e région française pour sa part de surface en bio sur 13 régions métropolitaines (France = 10,7 % de surface).

Sources :
Agreste : recensements agricoles et enquêtes structure
DRAAF - SRISE Normandie
MSA